



**Association
Équestre
Régionale de
l'Estrie**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

Lieu : Zoom

Date : Mardi 20 février 2024

Heure : 18h00

ORDRE DU JOUR

1. Appel à l'ordre du jour

La réunion fut appelée à l'ordre par Sophie Decaen à 18h.

2. Présences des membres du Comité Administratif

X	Florence Sansoucy	Présidente et Directrice Chasseur-Sauteur
X	Léonie Brisson	Vice-Présidente et Directrice Dressage
X	Sarah Bennancer-Langlois	Trésorière
X	Sophie Decaen	Secrétaire et Communication
X	Justine Parenteau	Directrice Gala
X	Marianne Genest	Directrice Caballista
X	Rebecca Boiteux	Directrice Adhésions AÉRE

3. Désignation d'un président d'assemblée

Alexandra Hill est proposée par Sophie et secondée par Florence.

4. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Modification proposée :

Lecture et adoption du rapport financier placé après la présentation des modifications aux règlements - Florence propose, Léonie seconde. Voté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2023 tenue le 21 février 2023

Aucune modification proposée. Il est proposé sans lecture par Sophie et secondé par Florence.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

6. Rapport de la présidente

Florence souligne la belle participation dans les concours en dressage.

Nouvel organisateur de concours en Chasseur-Sauteur : Les Écuries du Domaine Avalon et nouvel organisateur de concours en Combinés : Sue Ockendon.

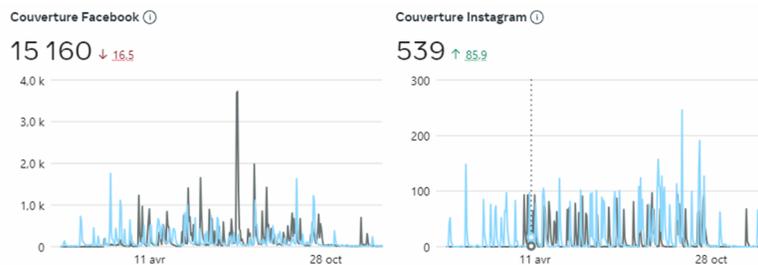
Nouvelle victoire de l'AERE à Caballista en 2023.

7. Lecture et adoption du rapport financier

	2021	2022	2023 (en cours)	Prévision 2024
Somme au 1er Janvier BMO	\$7 786,27	\$8 196,34	\$7 386,58	\$8 539,07
Revenu				
Revenu Administration	\$9 168,61	\$14 878,85	\$17 321,91	\$13 789,79
<i>Cotiasation AERE</i>	\$7 671,61	\$13 124,07	\$14 889,73	\$11 895,14
<i>Technologie</i>	\$797,00	\$943,78	\$1 090,70	\$943,83
<i>Impôts</i>	\$0,00	\$0,00	\$41,48	\$13,83
<i>Frais Bancaire</i>	\$0,00	\$11,00	\$0,00	\$3,67
<i>Don(s)</i>	\$700,00	\$800,00	\$1 300,00	\$933,33
Revenu Gala	\$8 364,97	\$15 654,01	\$15 076,20	\$13 031,73
<i>Incription Gala</i>	\$7 339,97	\$12 904,01	\$10 364,34	\$10 202,77
<i>Encan & Moitié:Moitié</i>	\$1 025,00	\$2 750,00	\$4 711,86	\$2 828,95
Revenu Caballista	\$26 173,23	\$32 313,20	\$43 307,47	\$33 931,30
<i>Administration Caballista</i>	\$26 173,23	\$29 631,64	\$40 549,57	\$32 118,15
<i>Kiosque AERE</i>	\$0,00	\$34,28	\$0,00	\$11,43
<i>Cadeux Caballista</i>	\$0,00	\$2 647,28	\$2 757,90	\$1 801,73
Total	\$43 706,81	\$62 846,06	\$75 705,58	\$60 752,82
Dépenses				
Dépenses Administration	-\$1 496,60	-\$7 438,45	-\$3 769,18	-\$4 234,74
<i>Cotiasation AERE</i>	-\$330,00	-\$400,00	-\$280,00	-\$336,67
<i>Technologie</i>	-\$1 145,00	-\$2 799,11	-\$1 722,15	-\$1 888,75
<i>Impôts</i>	-\$18,00	-\$1 045,33	\$0,00	-\$354,44
<i>Frais Bancaire</i>	-\$3,60	-\$21,10	-\$2,59	-\$9,10
<i>Assemblée Générale</i>	\$0,00	-\$254,53	-\$145,68	-\$133,40
<i>Rencontre CA</i>	\$0,00	-\$1 878,86	-\$519,62	-\$799,49
<i>Papeterie</i>	\$0,00	-\$1 039,52	-\$1 099,14	-\$712,89
Dépenses Gala	-\$7 900,16	-\$20 232,11	-\$19 233,31	-\$15 788,53
<i>Reservation Salle</i>	-\$7 300,87	-\$12 651,00	-\$11 546,20	-\$10 499,36
<i>Administration Gala</i>	\$0,00	-\$1 549,01	-\$2 276,90	-\$1 275,30
<i>Décoration Gala</i>	-\$252,09	-\$329,62	-\$1 120,59	-\$567,43
<i>Cadeux Gala</i>	-\$347,20	-\$5 702,48	-\$4 289,62	-\$3 446,43
Dépenses Caballista	-\$31 571,40	-\$35 985,26	-\$51 912,63	-\$39 823,10
<i>Administration Caballista</i>	-\$26 031,93	-\$29 802,52	-\$44 817,91	-\$33 550,79
<i>Kiosque AERE</i>	-\$472,43	-\$409,93	-\$1 233,13	-\$705,16
<i>Cadeux Caballista</i>	-\$5 067,04	-\$5 772,81	-\$5 861,59	-\$5 567,15
Total	-\$40 968,16	-\$63 655,82	-\$74 915,12	-\$59 846,37
Somme au 31 décembre BMO	\$8 196,34	\$7 386,58	\$8 539,07	\$9 445,52
Bénéfice Net	\$2 738,65	-\$809,76	\$790,46	\$906,45
Contrôle	\$8 206,62	\$7 386,58	\$8 177,04	

8. Rapport des communications

Sophie présente un comparatif des statistiques des réseaux sociaux entre 2022 et 2023. La page Facebook atteint plus de 15 000 personnes et la page Instagram plus de 500 personnes.



100 nouvelles personnes suivent la page Facebook et 58 la page Instagram.



Ces chiffres montrent que l'AÉRE a une belle visibilité et reflète qu'elle a de plus en plus de membres.

9. Ratification des actes du conseil

Dorian propose, Marie Christine seconde.

L'ensemble des actions du CA posé en 2023 est accepté à l'unanimité et ne peut être contesté par la suite.

10. Présentation des modifications aux règlements

CHAPITRE A	« à la fois les gens féminins et masculins » est remplacé par « tout individu ».
A2	Les propriétaires doivent être « au minimum » membres en règle de CQ et CÉ.
A2.3	Des frais de retard de « 10\$ par jour jusqu'à un maximum de 50 ».
A3.1.11	« Un mois après la tenue du concours » est remplacé par « le 1 ^{er} octobre ».
A3.1.11.b)	« de la réunion annuelle » est remplacé par « de la réunion du CA qui suit la sanction ».
A4.3	Est ajouté « des frais excédentaires peuvent s'appliquer à la discrétion de l'organisateur pour les jours en dehors de la durée du

	concours et doivent être indiqués dans l'avant-programme du concours.
B5, C5, D5, B8, C7 et D7	Abrogations des articles pour les regrouper dans les articles A8 et A9. Voté à l'unanimité sans relecture.
Étrivières courtes	« Les participants de cette division ne peuvent pas participer à aucune autre classe » est remplacé par « Les concurrents ne peuvent participer à aucune autre division où les sauts excèdent 2' (incluant le plat des autres divisions) ».
B2.2	Sauteur Poney/Ouvert 0.75m est remplacé par Sauteur Ouvert 0.75m.
B2.2.1	Retrait de la phrase « Sauls les cavaliers montants en sauteur poney sont éligibles à participer à Caballista »
B2.2.2	Retrait de l'article
	Ajout de l'article :
B6.2	« Pour la comptabilisation des points de fin d'année, un maximum de 3 classes par division sera utilisé par concours. Advenant l'éventualité où plus de 3 classes seraient offertes par division lors d'un concours, les classes permettant d'accumuler des points pour le championnat de fin d'année seront identifiées comme telles dans l'avant-programme. Le calcul pour le championnat de la division est à la discrétion de l'organisateur ».
D3.4	« avant le début des classes » est remplacé par « après la parution de l'horaire ». Ajout de « à sa discrétion, si l'organisateur accepte les modifications, il pourrait charger des frais de 50\$ pour les modifications de dernière minute. »
7.8 et 9.1	Retrait de « par courrier ordinaire »
13.1.d)	Ajout de « Le trésorier est aussi le détenteur et l'administrateur de la carte de crédit ».

11. Rapport de mise en nomination

Ont fini leur mandat :

- Sophie Decaen
- Sarah Bennacer Langlois

- Justine Parenteau
- Léonie Brisson

Ont donné leur candidature :

- Justine Parenteau
- Marie Léo Nolet
- Caroline Larivée

Et sont élues par acclamation. Il reste un poste vacant.

Le poste vacant sera comblé lors de la prochaine réunion du CA.

Sylvie félicite les membres du CA 2023 pour leur excellent travail.

12. Élection des candidats

Non requis

13. Huis clos et répartition des postes au sein du conseil

	Florence Sansoucy	Présidente et Directrice Chasseur-Sauteur
	Justine Parenteau	Vice-Présidente et Directrice Gala
X	Caroline Larivée	Trésorière
X	Rebecca Boiteux	Secrétaire et Directrice Adhésions AÉRE
X	Justine Parenteau	Directrice Gala
X	Marie Léo Nolet	Directrice Dressage
X	Marianne Genest	Directrice Caballista
X		

14. Discours de la présidente

Florence félicite la durée de l'AGA et souhaite une bonne saison 2024.

15. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20h38.

Sophie Decaen
Secrétaire